



RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

L'intervenant à bord des navires de niveau 4

(IBN4)

Annexe II de l'arrêté du .../.../...



SOMMAIRE

Le présent référentiel décrit le cadre général de la formation lié aux activités de l'Intervenant à bord des navires de niveau 4 (IBN4).

Ces compétences sont rédigées en termes de capacités devant être acquises en situation de formation et attestées au travers de la délivrance du diplôme correspondant.

Activité de l'Intervenant à bord des navires de niveau 4 :

Cadre de la formation	page 4
Activités et compétences associées	page 6
Fiches par activités ou compétences	page 7
Éléments constitutifs de l'agrément	page 19
Glossaire	page 21
Remerciements - participants à l'élaboration du document	Page 22

CADRE DE LA FORMATION DE L'INTERVENANT À BORD DES NAVIRES DE NIVEAU 4

Définition

L'intervenant à bord des navires de niveau 4 est chargé d'assister et de conseiller le commandant des opérations de secours (COS) dans la gestion d'une intervention à bord d'un navire. Il est l'interface privilégiée du commandement avec les différents acteurs maritimes. Il conseille le directeur des services d'incendie et de secours (DSIS) dans l'organisation et le dimensionnement de la réponse IBN. Dans le cadre du sauvetage maritime de grande ampleur (SMGA), il participe au conseil technique dans une dimension interservices.

Finalités de la formation

Le référentiel de formation a pour finalité la structuration du parcours de formation des activités d'IBN4. C'est le document de référence en matière de conception pédagogique.

L'organisation et le contenu de la formation sont définis dans un **référentiel interne de formation** qui doit être annexé au **règlement de formation** de chaque organisme de formation.

Conception du parcours de formation

Ce référentiel de formation reprend les compétences issues de l'analyse de l'activité de l'intervenant à bord des navires de niveau 4. L'organisation de ce parcours est préconçue par les équipes pédagogiques constituées de formateurs-accompagnateurs. Cependant, il est convenu que les formateurs-accompagnateurs chargés de la formation des Intervenants à bord des navires de niveau 4 doivent avant tout tenir compte de leurs compétences précédemment acquises. Ce diagnostic de compétences peut être réalisé en amont ou le premier jour de l'action de formation par l'équipe pédagogique. Les équipes pédagogiques doivent créer des parcours personnalisés centrés sur une mixité de techniques pédagogiques.

Organisation de la formation

Le parcours de formation est construit à partir des compétences et éléments de compétences nécessaires à la tenue d'activités de l'IBN4 dans le cadre d'interventions à bord des navires.

Les mises en situations de formation sont adaptées aux apprenants et à leurs environnements.

L'organisation pédagogique est inhérente au groupe d'apprenants. Elle incombe aux formateurs-accompagnateurs.

Contenus, éléments de connaissances et des pratiques relatives à la formation

Les éléments de contenu, de connaissances et les pratiques dédiés à la formation IBN4 relèvent d'une doctrine opérationnelle pouvant être mise à disposition par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises.

Agrément de formation

La formation relative à l'intervenant à bord des navires de niveau 4 (IBN4) est soumise à un agrément autorisant la mise en œuvre conformément à la circulaire de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises – direction des sapeurs-pompiers. La mise en œuvre de la formation impose la rédaction d'un **référentiel interne de formation** et d'un **référentiel interne de certification** devant obligatoirement reprendre les conditions spécifiées dans les 3 référentiels (compétences, formation, certification) IBN4.

Mise en œuvre de la formation

L'ingénierie pédagogique est réalisée par les formateurs-accompagnateurs. Il leur appartient d'évaluer les pré-acquis des apprenants afin de proposer éventuellement à l'autorité d'emploi / autorité de gestion, le déclenchement du dispositif de validation des acquis de l'expérience ou de reconnaissance des attestations, titres et diplômes.

La formation s'articule en parcours qualifiant qui associe plusieurs organismes de formation. Chacun d'eux met en œuvre sa propre ingénierie de pédagogie au profit des stagiaires. Il appartient à chaque organisme sollicité d'évaluer les pré-acquis des stagiaires afin de proposer éventuellement à l'autorité

d'emploi/autorité de gestion, le déclenchement du dispositif de validation des acquis de l'expérience ou de reconnaissance des attestations, titres et diplômes.

Durée de la formation

Le volume horaire n'est pas précisé car la formation IBN4 est organisée principalement sous la forme d'un parcours qualifiant qui s'articule avec des étapes d'apprentissage favorisant le développement des compétences :

- Elaborer tout au long du parcours qualifiant un mémoire professionnel sur un sujet relatif au domaine de la sécurité maritime et le soutenir face à un jury ;
- Encadrer au moins un stage IBN3 ;
- Participer à un exercice ORSEC/SMGA sur une façade maritime ;
- Participer à un module de formation sur la sécurité maritime à l'Ecole nationale de marine marchande (ENMM).
- Suivre le stage AEM/FGC/NS (Action de l'Etat en Mer/Fonction Garde Côte/Niveau Supérieur) organisé par le Centre d'Etudes Stratégiques de la Marine (CESM) ;
- Participer au « séminaire de synthèse IBN4 » organisé par le BPPM.

Ce parcours qualifiant doit, dans la mesure du possible, être réalisé dans des délais raisonnables visant une employabilité à court ou moyen terme de l'IBN4.

Les évaluations

Cf. Référentiel de certification de l'**Intervenant à bord des navires de niveau 4 (IBN4)**.

ACTIVITES ET COMPETENCES LIEES AUX

Activités de l'intervenant à bord des navires de niveau 4

Les activités regroupent des blocs de compétences. La formation IBN4 est composée de 3 activités principales composées de 3 blocs de compétences.

ACTIVITÉS	COMPÉTENCES ASSOCIEES
1. Apporter une expertise du domaine maritime au profit du COS (technique, fonctionnelle, économique, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte la ZI pour l'expertise
	<ul style="list-style-type: none"> Apporter des critères d'analyse et d'anticipation en fonction de la situation et du type de navire
	<ul style="list-style-type: none"> Activer son réseau relationnel du domaine portuaire et maritime
	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les niveaux de dangerosité (stabilité, fumée, flux thermiques, NRBCe, etc.) et proposer des solutions adaptées pour poursuivre la mission
	<ul style="list-style-type: none"> Faire la balance des moyens nécessaires à la conduite des opérations
	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les moyens de gestion de crise proposés par le navire ou par la compagnie maritime
2. S'insérer dans l'interservices en qualité de conseiller technique	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser la réglementation maritime nationale et internationale (CGCT, code des transports, règlement pour le transport et la manutention des marchandises dangereuses, arrêtés préfectoraux, OMI, etc.)
	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser le rôle et l'organisation des différentes structures interservices (départementales, zonales, nationales)
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à disposition et solliciter des ressources (compétences, savoir-faire, réseau, etc.) au niveau départemental, zonal et national
3. Assurer la gestion de la filière IBN départementale et/ou zonale	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la veille réglementaire et technologique liée aux IBN
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la prospective en matière d'IBN en participant à la recherche et aux choix des matériels adéquats
	<ul style="list-style-type: none"> Suivre, analyser et diffuser le retour d'expérience de toute intervention IBN
	<ul style="list-style-type: none"> Conseiller sur le plan technique les chefs de SIS, le DSIS et le chef d'état-major de zone
	<ul style="list-style-type: none"> Participer et animer les réunions de comité technique et pédagogique zonal et national
	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir les besoins en personnels et organiser leur formation
	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser les études des programmes de formation, des référentiels
<ul style="list-style-type: none"> Conseiller sur le plan pédagogique et participer à des actions de formation 	

**FICHES PAR
ACTIVITE(S) OU COMPETENCE(S)**

BLOC DE COMPETENCES 1

Activité : APPORTER UNE EXPERTISE DU DOMAINE MARITIME AU PROFIT DU COS (TECHNIQUE, FONCTIONNELLE, ECONOMIQUE, ETC.)

Compétences : (1) PRENDRE EN COMPTE LA ZI POUR L'EXPERTISE
(2) APPORTER DES CRITERES D'ANALYSE ET D'ANTICIPATION EN FONCTION DE LA SITUATION ET DU TYPE DE NAVIRE

Performances C1 :

- Analyser l'environnement portuaire pour en extraire des éléments constructifs pour l'opération
- Définir un zonage issu des renseignements collectés

Performances C2 :

- Intégrer les spécificités du navire et du sinistre
- Définir des critères favorisant l'anticipation

Techniques pédagogiques :

- **Auto-formation accompagnée** (favorise la recherche individualisée dans le cadre des conditions définies par le parcours qualifiant)
- **MSP** (favorise les mises en situations pédagogiques et/ou professionnelles proches du réel)
- **APP** (méthodes pédagogiques et techniques d'animation adaptées aux besoins de l'apprenant)

Éléments des compétences

Habilités :

- Identifier les enjeux
- Mettre en œuvre les outils de l'officier anticipation
- Rendre exploitable des connaissances techniques pour le COS

Attitudes :

- Concentration
- Capacité d'analyse
- Induire un climat favorisant la collaboration
- Esprit de synthèse

Connaissances :

- Connaître les principes de l'analyse de la zone d'intervention
- Connaître le principe du raisonnement tactique
- Connaître les règles du zonage
- Connaître les outils de l'officier anticipation
- Connaître le milieu maritime

Evaluation

Cf. référentiel de certification

BLOC DE COMPETENCES 1

Activité : APPORTER UNE EXPERTISE DU DOMAINE MARITIME AU PROFIT DU COS (TECHNIQUE, FONCTIONNELLE, ECONOMIQUE, ETC.)

Compétence : ACTIVER SON RESEAU RELATIONNEL DU DOMAINE PORTUAIRE ET MARITIME

Performances :

- Solliciter les partenaires appropriés à la situation opérationnelle
- Définir et appliquer une stratégie de communication en fonction du ou des partenaires sollicités

Techniques pédagogiques :

- **Auto-formation accompagnée** (favorise la recherche individualisée dans le cadre des conditions définies par le parcours qualifiant)
- **MSP** (favorise les mises en situations pédagogiques et/ou professionnelles proches du réel)
- **APP** (méthodes pédagogiques et techniques d'animation adaptées aux besoins de l'apprenant)

Eléments de la compétence

Habilités :

- Communiquer les éléments nécessaires pour assurer une montée en puissance logique et appropriée au contexte d'une intervention à bord d'un navire
- Etablir le contact avec le ou les interlocuteurs adaptés pour une aide à la décision

Attitudes :

- Sens de l'anticipation
- Etre une force de proposition
- Induire un climat favorisant la collaboration

Connaissances :

- Connaître la réglementation applicable aux navires (nationale, internationale)
- Connaître la réglementation applicable dans les ports
- Connaître les acteurs portuaires (rôles, attribution, interface opérationnelle)
- Connaître les acteurs ressources sans limite géographique ou de service

Evaluation

Cf. référentiel de certification

BLOC DE COMPETENCES 1

Activité : APPORTER UNE EXPERTISE DU DOMAINE MARITIME AU PROFIT DU COS (TECHNIQUE, FONCTIONNELLE, ECONOMIQUE, ETC.)

Compétence : IDENTIFIER LES NIVEAUX DE DANGEROUSITE (STABILITE, FUMEE, FLUX THERMIQUE, NRBCE, ETC.) ET PROPOSER DES SOLUTIONS ADAPTEES POUR POURSUIVRE LA MISSION

Performances :

- Évaluer de façon permanente le niveau de risque afin d'adapter la réponse opérationnelle
- Réaliser une analyse systémique visant à cibler les actions

Techniques pédagogiques :

- **Auto-formation accompagnée** (favorise la recherche individualisée dans le cadre des conditions définies par le parcours qualifiant)
- **MSP** (favorise les mises en situations pédagogiques et/ou professionnelles proches du réel)
- **APP** (méthodes pédagogiques et techniques d'animation adaptées aux besoins de l'apprenant)

Éléments de la compétence

Habilités :

- Adapter une réponse opérationnelle aux différents risques inhérents à une IBN

Attitudes :

- Pragmatisme
- Capacité d'analyse
- Être une force de proposition

Connaissances :

- Connaître les structures et conception des différents types de navires
- Connaître la réparation navale
- Connaître les risques communs inhérents à une IBN
- Connaître les risques particuliers inhérents à une IBN

Evaluation

Cf. référentiel de certification

BLOC DE COMPETENCES 1

Activité : APPORTER UNE EXPERTISE DU DOMAINE MARITIME AU PROFIT DU COS (TECHNIQUE, FONCTIONNELLE, ECONOMIQUE, ETC.)

**Compétences : (1) FAIRE LA BALANCE DES MOYENS NECESSAIRES A LA CONDUITE DES OPERATIONS
(2) UTILISER LES MOYENS DE GESTION DE CRISES PROPOSES PAR LE NAVIRE OU PAR LA COMPAGNIE MARITIME**

Performances C1 :

- Conseiller le COS sur les moyens potentiellement utilisables dans la zone du sinistre
- Faciliter la conduite des opérations par des choix réfléchis

Performances C2 :

- Exploiter les outils et moyens de gestion de crises mis à disposition par la compagnie maritime
- Exploiter les outils et moyens de gestion de crises mis à disposition par le navire

Techniques pédagogiques :

- **Auto-formation accompagnée** (favorise la recherche individualisée dans le cadre des conditions définies par le parcours qualifiant)
- **MSP** (favorise les mises en situations pédagogiques et/ou professionnelles proches du réel)
- **APP** (méthodes pédagogiques et techniques d'animation adaptées aux besoins de l'apprenant)

Éléments de la compétence

Habilités :

- Communiquer les éléments nécessaires pour assurer une montée en puissance logique et appropriée au contexte d'une intervention à bord d'un navire
- Faire une demande de moyens opérationnels
- Proposer la mise à disposition du matériel des différents partenaires potentiels lors d'une IBN
- Prendre en compte tous les moyens disponibles pour gérer une situation de crise à bord des navires
- Proposer des idées de manœuvre en incluant les moyens proposés par le navire ou par la compagnie maritime
- Utiliser les moyens de gestion de crise proposés par le navire ou par la compagnie maritime

Attitudes :

- Pragmatisme
- Capacité d'analyse
- Etre une force de proposition

Connaissances :

- Connaître La réponse opérationnelle planifiée de l'unité
- Connaître les possibilités matérielles des différents partenaires potentiels (navires, remorqueurs, dockers, lamaneurs, etc.)
- Connaître les moyens de gestion de crise des différents types de navires
- Connaître la gestion de la sûreté portuaire et à bord des navires (code ISM)
- Connaître le cadre réglementaire de la projection en mer (gestion de crise, EEI, etc.)

Evaluation

Cf. référentiel de certification

BLOC DE COMPETENCES 2

Activité : S'INSERER DANS L'INTERSERVICE EN QUALITE DE CONSEILLER TECHNIQUE

Compétences : (1) MAITRISER LA REGLEMENTATION MARITIME NATIONALE ET INTERNATIONALE (CGCT, CODE DES TRANSPORTS, REGLEMENT POUR LE TRANSPORT ET LA MANUTENTION DES MARCHANDISES DANGEREUSES, ARRETES PREFECTORAUX, OMI, etc.)
(2) MAITRISER LE ROLE ET L'ORGANISATION DES DIFFERENTES STRUCTURES INTERSERVICES (DEPARTEMENTALES, ZONALES, NATIONALES)

Performances C1 :

- Exploiter judicieusement la littérature réglementaire dans son rôle de conseil au niveau d'une cellule interservices

Performances C2 :

- Mettre à profit de façon adaptée les différentes compétences des acteurs de l'interservices

Techniques pédagogiques :

- **Auto-formation accompagnée** (favorise la recherche individualisée dans le cadre des conditions définies par le parcours qualifiant)
- **MSP** (favorise les mises en situations pédagogiques et/ou professionnelles proches du réel)
- **APP** (méthodes pédagogiques et techniques d'animation adaptées aux besoins de l'apprenant)

Éléments de la compétence

Habilités :

- Exploiter les textes réglementaires au profit des décisions opérationnelles
- Suivre les évolutions réglementaires

Attitudes :

- Ouverture d'esprit
- Capacité d'analyse
- Esprit de synthèse
- Induire un climat favorisant la collaboration

Connaissances :

- Connaître l'environnement réglementaire du domaine maritime
- Connaître l'environnement réglementaire d'une IBN
- Connaître les organismes présents lors d'une IBN
- Connaître la démarche pour réaliser la veille réglementaire
- Connaître la réglementation et organisation des structures interservices partenaires
- Connaître les services partenaires et leurs rôles

Evaluation

Cf. référentiel de certification

BLOC DE COMPETENCES 2

Activité : S'INSERER DANS L'INTERSERVICE EN QUALITE DE CONSEILLER TECHNIQUE

Compétence : METTRE A DISPOSITION ET SOLLICITER DES RESSOURCES (COMPETENCES, SAVOIR-FAIRE, RESEAU, ETC.) AU NIVEAU DEPARTEMENTAL, ZONAL ET NATIONAL

Performances :

- Solliciter et mobiliser les compétences des partenaires nationaux pouvant intégrer le dispositif opérationnel
- Mettre en action le réseau professionnel au profit de l'opération

Techniques pédagogiques :

- **Auto-formation accompagnée** (favorise la recherche individualisée dans le cadre des conditions définies par le parcours qualifiant)
- **MSP** (favorise les mises en situations pédagogiques et/ou professionnelles proches du réel)
- **APP** (méthodes pédagogiques et techniques d'animation adaptées aux besoins de l'apprenant)

Éléments de la compétence

Habilités :

- S'intégrer dans un réseau professionnel
- Mobiliser des ressources extérieures
- Organiser la projection ou l'envoi en renfort de moyens du SIS

Attitudes :

- Ouverture d'esprit
- Induire un climat favorisant la collaboration
- Aisance relationnelle

Connaissances :

- Connaître les vecteurs d'information
- Connaître les différents acteurs potentiels d'une intervention IBN
- Connaître les acteurs ressources et leurs possibilités
- Connaître l'organisation et la capacité des moyens du SIS pouvant être mis à disposition

Evaluation

Cf. référentiel de certification

BLOC DE COMPETENCES 3

Activité : ASSURER LA GESTION DE LA FILIERE IBN DEPARTEMENTALE ET/OU ZONALE

**Compétences : (1) ASSURER LA VEILLE REGLEMENTAIRE ET TECHNOLOGIQUE LIEE AUX IBN
(2) ASSURER LA PROSPECTIVE EN MATIERE D'IBN EN PARTICIPANT À LA RECHERCHE ET AUX CHOIX DES MATERIELS ADEQUATS**

Performances C1 :

- S'informer régulièrement des évolutions réglementaires concernant le domaine maritime
- Centraliser les informations règlementaires maritimes recueillies
- Communiquer la synthèse réglementaire aux membres du réseau

Performances C2 :

- S'informer régulièrement des évolutions techniques et technologiques concernant le domaine maritime
- Communiquer la synthèse réglementaire aux membres du réseau

Techniques pédagogiques :

- **Auto-formation accompagnée** (favorise la recherche individualisée dans le cadre des conditions définies par le parcours qualifiant)
- **MSP** (favorise les mises en situations pédagogiques et/ou professionnelles proches du réel)
- **APP** (méthodes pédagogiques et techniques d'animation adaptées aux besoins de l'apprenant)

Éléments de la compétence

Habilités :

- Suivre les évolutions réglementaires et technologiques
- Animer un réseau interne
- Etablir des échanges avec les autres conseillers techniques
- Participer à la recherche et au développement technologique des matériels

Attitudes :

- Capacité d'analyse
- Etre innovant
- Ouverture d'esprit

Connaissances :

- Connaître les vecteurs d'informations
- Connaître les textes règlementaires
- Connaître les principes de la recherche et du développement
- Connaître la démarche d'amélioration continue (indicateurs, tableaux de bord)

Evaluation

Cf. référentiel de certification

BLOC DE COMPETENCES 3

Activité : ASSURER LA GESTION DE LA FILIERE IBN DEPARTEMENTALE ET/OU ZONALE

Compétence : SUIVRE, ANALYSER ET DIFFUSER LE RETOUR D'EXPERIENCE DE TOUTE INTERVENTION IBN

Performances :

- Assurer une veille réglementaire afin d'informer le public ou l'administration concernée
- Rédiger et communiquer par voie numérique les retours d'expérience des interventions à bord des navires
- Concevoir une base données fiable dans le domaine du retour d'expérience des interventions à bord des navires
- Faire évoluer la base de données IBN

Techniques pédagogiques :

- **Auto-formation accompagnée** (favorise la recherche individualisée dans le cadre des conditions définies par le parcours qualifiant)

Éléments de la compétence

Habilités :

- Analyser des situations opérationnelles
- Rédiger des retours d'expérience
- Animer un réseau interne

Attitudes :

- Capacité d'analyse
- Esprit de synthèse

Connaissances :

- Connaître les principes d'élaboration d'un retour d'expérience
- Connaître les vecteurs d'information

Evaluation

Cf. référentiel de certification

BLOC DE COMPETENCES 3

Activité : ASSURER LA GESTION DE LA FILIERE IBN DEPARTEMENTALE ET/OU ZONALE

Compétence : CONSEILLER SUR LE PLAN TECHNIQUE LES CHEFS DE SIS, LE DSIS ET LE CHEF D'ETAT-MAJOR DE ZONE

Performances :

- Conseiller les autorités en apportant des éléments d'expertise techniques pertinents
- Proposer des solutions aux hautes autorités en rapport à la problématique d'interventions à bord des navires
- S'appliquer à être efficient dans les choix proposés

Techniques pédagogiques :

- **Auto-formation accompagnée** (favorise la recherche individualisée dans le cadre des conditions définies par le parcours qualifiant)
- **MSP** (favorise les mises en situations pédagogiques et/ou professionnelles proches du réel)
- **APP** (méthodes pédagogiques et techniques d'animation adaptées aux besoins de l'apprenant)

Éléments de la compétence

Habilités :

- Echanger dans les domaines techniques avec une haute autorité
- Proposer des axes d'amélioration
- Prendre en compte les contraintes technico-financières

Attitudes :

- Ouverture d'esprit
- Aisance relationnelle
- Savoir se positionner
- Adopter une posture professionnelle

Connaissances :

- Connaître les différents domaines techniques des IBN

Evaluation

Cf. référentiel de certification

BLOC DE COMPETENCES 3

Activité : ASSURER LA GESTION DE LA FILIERE IBN DEPARTEMENTALE ET/OU ZONALE

**Compétences : (1) PREVOIR LES BESOINS EN PERSONNEL ET ORGANISER LEUR FORMATION
(2) PARTICIPER ET ANIMER LES REUNIONS DE COMITE TECHNIQUE ET
PEDAGOGIQUE ZONAL ET NATIONAL**

Performances C1 :

- Elaborer une gestion prévisionnelle des besoins en personnels en fonction des niveaux d'emploi
- Créer des plans de formation répondant aux besoins
- Rédiger des dossiers d'agrément en conformité avec les critères demandés

Performances C2 :

- Organiser un plan d'action réaliste et réalisable
- Animer des réunions et des groupes de travail sur le plan départemental, zonal ou national
- Rédiger et communiquer des comptes rendus et documents de synthèses

Techniques pédagogiques :

- **Auto-formation accompagnée** (favorise la recherche individualisée dans le cadre des conditions définies par le parcours qualifiant)
- **MSP** (favorise les mises en situations pédagogiques et/ou professionnelles proches du réel)
- **APP** (méthodes pédagogiques et techniques d'animation adaptées aux besoins de l'apprenant)

Éléments de la compétence

Habilités :

- Gérer les besoins prévisionnels en personnels en fonction des niveaux
- S'intégrer dans le processus formation à l'échelon zonal
- Participer à la définition des plans de formation, du suivi des agréments et du maintien des acquis
- Conduire un projet relatif à un dispositif de formation

Attitudes :

- Ouverture d'esprit
- Capacité d'analyse
- Ecoute active

Connaissances :

- Connaître les textes officiels en matière de formation.
- Connaître les objectifs opérationnels attendus par le SIS et la zone
- Connaître la politique de formation à l'échelon du SIS et de la zone
- Connaître les différents domaines techniques des IBN
- Connaître les techniques d'animation de réunions et de groupe de travail
- Connaître le contexte opérationnel et réglementaire IBN

Evaluation

Cf. référentiel de certification

BLOC DE COMPETENCES 3

Activité : ASSURER LA GESTION DE LA FILIERE IBN DEPARTEMENTALE ET/OU ZONALE

**Compétences : (1) REALISER LES ETUDES DES PROGRAMMES DE FORMATION DES REFERENTIELS
(2) CONSEILLER SUR LE PLAN PEDAGOGIQUE ET PARTICIPER À DES ACTIONS DE FORMATION**

Performances C1 :

- Elaborer un document de référence relatif à la formation et à la certification
- Formuler et rédiger des activités, des compétences et des éléments de compétences

Performances C2 :

- Veiller à l'organisation de mises en situations professionnelles liées aux emplois des apprenants
- Analyser les éléments issus des activités de mises en situation
- Favoriser l'auto-analyse des apprenants sur leurs performances
- Veiller à la préparation et à l'animation d'ateliers pédagogiques personnalisés adaptés aux besoins des apprenants
- Evaluer l'efficacité du dispositif de formation et en capitaliser l'aspect perfectible

Techniques pédagogiques :

- **Auto-formation accompagnée** (favorise la recherche individualisée dans le cadre des conditions définies par le parcours qualifiant)
- **MSP** (favorise les mises en situations pédagogiques et/ou professionnelles proches du réel)
- **APP** (méthodes pédagogiques et techniques d'animation adaptées aux besoins de l'apprenant)

Éléments de la compétence

Habilités :

- Construire des parcours de professionnalisation
- Différencier : activités, compétences, habiletés, attitudes et connaissances
- Participer à l'élaboration de référentiels de formation
- Définir les stratégies de formation
- Organiser les moyens permettant de conduire la mise en situation professionnelle
- Préparer et animer des ateliers pédagogiques personnalisés
- Evaluer l'efficacité des dispositifs

Attitudes :

- Ouverture d'esprit
- Capacité d'analyse
- Aisance relationnelle
- Etre imaginatif
- Appétence pour la formation

Connaissances :

- Connaître les étapes du parcours professionnel au sein de la formation
- Connaître les compétences à développer et les performances à atteindre par les apprenants des différents niveaux
- Connaître le principe de l'approche par les compétences, les méthodes pédagogiques et les techniques d'animation
- Connaître les différentes focales d'analyses des pratiques professionnelles IBN et autres domaines opérationnels

Evaluation

Cf. référentiel de certification

ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AGREMENT

INTITULE DE LA FORMATION : INB4 – Intervenant à bord des navires de niveau 4	
Modalités d'organisation générale	Précision des attentes relatives à l'organisation générale
Règlement de formation	<i>Préciser obligatoirement le règlement de formation sur lequel votre dispositif est étayé</i>
Référentiel de formation, de certification rédigé(s) par l'organisme de formation	<i>Transmettre obligatoirement en copie de la demande d'agrément le référentiel interne de formation et le référentiel interne de certification de l'organisme de formation</i>
Equipe de rédaction des référentiels internes (formation, certification)	<i>Lister la qualité des personnes ayant participé à la rédaction des référentiels internes (concepteur de formation, spécialiste du domaine, cadre de l'organisme de formation, conseiller pédagogique, etc.)</i>
Organisation pédagogique	Précision des attentes sur l'organisation pédagogique
Nombre d'apprenants par session de stage	<i>Indiquer les seuils minimum et maximum d'apprenants pour une session de formation</i>
Volume horaire	<i>Indiquer le volume horaire (global et par bloc de compétences) recommandé et réellement effectué pour la session de formation</i>
Réalisation du diagnostic des apprenants	<i>Préciser le ou les moment(s) durant lesquels vous diagnostiquez le niveau de connaissances, de capacités et/ou de compétences des apprenants lors de la session de formation (avant ou à l'ouverture de la session)</i>
Evaluations formatives (modalités)	<i>Décrire la façon dont vous évaluez les capacités des apprenants tout au long de la formation</i>
Evaluations formatives (outils)	<i>Enumérer les outils (pédagogiques et didactiques) vous permettant de réaliser les évaluations formatives</i>
Autoévaluation accompagnée	<i>Décrire la façon dont vous construisez et gérez l'auto-évaluation accompagnée</i>
Communication du dispositif d'évaluation aux apprenants	<i>Préciser à quel moment et sous quelle forme vous communiquez le dispositif d'évaluation aux apprenants</i>
Déclaration d'acquisition de compétences aux apprenants	<i>Décrire la façon dont vous signifiez aux apprenants les acquisitions de compétence(s)</i>
Parcours de formations personnalisées	<i>Préciser la façon dont vous créez et adaptez les parcours de formations personnalisées</i>
Méthodes pédagogiques	<i>Enumérer l'ensemble des méthodes pédagogiques et techniques d'animation que vous mettez en œuvre durant la session de formation</i>
Démarche VAE-RATD	<i>Indiquer la manière dont vous appréhendez la démarche de VAE-RATD dans votre organisation ou environnement de formation et en lien avec le niveau de formation visé</i>

Moyens - Ressources	Précision des attentes relatives aux moyens et ressources mises en oeuvre
Outils pédagogiques utilisés	<i>Enumérer l'ensemble des outils pédagogiques que vous mettez à disposition pour l'action de formation</i>
TICE : FOAD, ENA (environnement numérique d'apprentissage)	<i>Indiquer si vous utilisez une TICE, le type et son mode d'utilisation (avant, pendant, ou mixé)</i>
Traçabilité des évaluations	<i>Préciser l'outil vous permettant d'établir un suivi des dispositifs d'évaluation</i>
Equipe pédagogique	Précision des attentes relatives à l'équipe pédagogique
Membres de l'équipe pédagogique	<i>Indiquer le nombre de personnes faisant partie intégrante de l'équipe pédagogique</i>
Ratio apprenants/formateur	<i>Indiquer l'adéquation entre le nombre d'apprenants et le nombre de formateurs</i>
Qualifications	<i>Indiquer les qualifications de chaque membre intégré dans l'équipe pédagogique</i>
Certification	Précision des attentes relatives à la certification
Modalité d'organisation du jury	<i>Indiquer à quel moment vous organisez le jury de certification (à l'issue de chaque formation, mensuel, trimestriel, autres, etc.)</i>
Gestion des « non réussite »	<i>Préciser comment vous organisez la gestion des situations d'apprenants déclarés en fin de formation en « non réussite » (« non acquis » ou « en voie d'acquisition »)</i>
Composition du jury	<i>Préciser l'organisation, la composition et la qualité des membres de jury de certification que vous mettez en place pour la certification</i>
Sensibilisation des membres du jury à leur rôle	<i>Indiquer si le jury de certification reçoit une information ou une formation relative à l'attitude et à la posture attendue en tant que membre de jury</i>
Le moment du jury de certification	<i>Indiquer le délai que vous appliquez entre la fin de la formation et la tenue du jury de certification</i>
Eléments de contenus	Précision des attentes relatives aux éléments de contenus
Références réglementaires DGSCGC	<i>Lister les références documentaires professionnelles de la DGSCGC (doctrines, référentiels, circulaires, etc.) sur lesquels la formation prend appui</i>
Ouvrages	<i>Enumérer les ouvrages qui ont servi à construire les contenus de la formation</i>
Droits d'auteurs	<i>Enumérer les éléments ou documents faisant référence aux droits d'auteur</i>

PIECES A JOINDRE :

- référentiel interne de formation, de certification
- diplôme type (fond, forme et contenu)

GLOSSAIRE

APP :	Atelier pédagogique personnalisé
AEM :	Action de l'état en mer
CGCT :	Code général des collectivités territoriales
COD :	Centre opérationnel départemental
COS :	Commandant des opérations de secours
CRM :	Centre de rassemblement des moyens
CROSS :	Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage
DGSCGC :	Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises
EEL :	Equipe d'évaluation et d'intervention
GOC :	Gestion opérationnelle et de commandement
IBN :	Intervention à bord des navires
ISM :	International safety management
MSP :	Mise en situation professionnelle
NRBCe :	Nucléaire, radiologique, bactériologique, chimique et explosif
OMI :	Organisation maritime internationale
ORSEC :	Organisation de la réponse de sécurité civile
SIS :	Service d'incendie et de secours
SMGA :	Sauvetage maritime de grande ampleur
ZI :	Zone d'intervention

REMERCIEMENTS

L'élaboration de ce référentiel par la DGSCGC est issue d'un travail collaboratif.

A ce titre, le Ministère de l'intérieur remercie particulièrement :

Le Bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM), pilote du groupe de travail
Par ordre alphabétique, les entités qui ont participé : BMPM, DAM, EMM, EcASC, FNSPF

Nominativement, les membres du groupe de travail qui ont contribué à l'élaboration :

COUSIN	Christophe	SDIS 62
DESSERT	Jean-Claude	SDIS 56
ESSELIN	Philippe	SDIS 33
GROHIN	Eric	FNSFP
GRENAUD	Jean-Jacques	EcASC
GIORDANO	Yannick	SDIS 06
LECLET	Nicolas	SDIS 62
Le MASNE de CHERMONT	Aymeric	DAM
LECOMTE	Sylvain	CMP Cherbourg
LERAY	Nicolas	SDIS 44
MARTIN	Yannick	BMPM
MIAUX	Pascal	SDIS 62
PICART	Serge	SDIS 56
PRIOL	Richard	BMPM
RITTER	Jean-Marie	BMPM
VELU	Guy	BMPM
VENAIL	Frédéric	SDIS 17
WILLEM	Sébastien	DGSCGC
YVRARD	Maxime	DGSCGC
ZUKOWSKI	Thierry	EMIZ Ouest